



Rapport annuel sur les services-conseils offerts aux entreprises agricoles 2014-2015

Faits saillants

Septembre 2015

Production et publication

Publication

Coordination services-conseils
555, boulevard Roland-Therrien, bureau 110
Longueuil (Québec) J4H 4E7

Téléphone : 450 679-0540, poste 8831
Télécopieur : 450 463-5206

Courriel : info@coordination-sc.org

Sites Internet : www.coordination-sc.org | www.agricconseils.qc.ca

Recherche

Coordination services-conseils

Rédaction

Coordination services-conseils

Sources d'information

- > Manuels des conseillers du Programme services-conseils
- > Preextra

** Afin d'alléger la lecture, le genre masculin est utilisé sans discrimination.*

Dépôt légal

ISBN 978-2-923996-38-7 (version imprimée)
ISBN 978-2-923996-39-4 (version PDF)

2015 Coordination services-conseils
Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2015
Dépôt légal – Bibliothèque et Archives Canada, 2015

Table des matières

Faits saillants Réseaux Agriconseils	5
Contexte	5
Nombre d'entreprises	5
Aides financières attribuées	5
Faits saillants Interventions domaine agroenvironnement 2014-2015	6
Portrait des entreprises agricoles	6
Interventions du PSC – domaine agroenvironnement	6
Faits saillants Contenu des PAA 2014-2015	8
Gestion des matières fertilisantes	8
Santé et conservation des sols	8
Gestion de l'eau	9
Phytoprotection	9

Faits saillants | Réseaux Agriconseils

Contexte

- > Depuis juillet 2013, le Programme service-conseils (PSC) offre le soutien en services-conseils auprès des entreprises agricoles et agroalimentaires du Québec. Un unique programme qui englobe tous les domaines d'activités;
- > En conséquence tant en agroenvironnement, en gestion ou en technique de production, les services-conseils sont disponibles pour toutes les entreprises agricoles et ce, partout sur le territoire québécois;
- > Les réseaux Agriconseils sont la porte d'entrée de l'ensemble des services-conseils offerts aux entreprises agricoles et agroalimentaires;
- > Les réseaux Agriconseils réfèrent également les entreprises agricoles et agroalimentaires vers les dispensateurs de services-conseils;
- > **1 429** conseillers agricoles, regroupés auprès de **643** dispensateurs offrent des services-conseils subventionnés et peuvent être référés par les réseaux Agriconseils aux entreprises agricoles et agroalimentaires du Québec.

Nombre d'entreprises

- > Pour le PSC, on remarque une augmentation (**18 %**) de la clientèle en 2014-2015. Cette variation est une conséquence directe des changements du mode de rémunération pour les services-conseils en agroenvironnement. **9 154** entreprises ont interpellé le PSC en 2014-2015 comparativement à **7 748** l'année précédente;
- > Concernant le programme de Bonification de l'aide aux services-conseils de la Stratégie de soutien à l'adaptation des entreprises agricoles (Stratégie¹), la clientèle est en baisse. Cette diminution était prévisible compte tenu de la fermeture prochaine de ce programme. **956** entreprises se sont inscrites dans le cadre de la Stratégie comparativement à **1 098** l'année précédente, et **1 277** pour l'année financière 2012-2013;
- > **32 %** de la clientèle agricole s'est prévalu en 2014-2015 d'un programme service-conseil administré par les réseaux Agriconseils. Le pourcentage est plus élevé que la moyenne dans trois régions : Abitibi-Témiscamingue, Bas-Saint-Laurent et Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Aides financières attribuées

- > En 2014-2015 c'est **20 M\$** qui ont été versés dans le cadre du PSC et des interventions concertées. L'aide à la transition ainsi que la prime aux développements des affaires remises aux CCAE sont incluses dans ce montant;
- > Pour la Stratégie, c'est **1,4 M\$** qui a été versé en 2014-2015;
- > À même les budgets pour le PSC, des aides financières pour les activités collectives et pour pallier l'éloignement de conseillers ont été versées. En 2014-2015 c'est près de **0,5 M\$** qui a été versé pour les activités collectives et **0,2 M\$** remis pour l'éloignement des conseillers.

¹ Dans ce texte, les données relatives à la Stratégie incluent les données du programme particulier en Abitibi-Témiscamingue.

Faits saillants | Interventions domaine agroenvironnement 2014-2015

Portrait des entreprises agricoles

- > Pour l'année 2014-2015, **5 577** entreprises agricoles ont bénéficié du PSC – domaine agroenvironnement, soit **19 %** des entreprises agricoles du Québec, comparativement à 3 883 (14 % des entreprises du Québec) pour l'année 2013-2014;
- > Ces entreprises agricoles regroupaient **37 %** (789 057 ha) des superficies cultivées au Québec dont 262 909 ha étaient en prairies et 157 247 ha en maïs-grain. En 2013-2014, ils regroupaient 27 % (574 530 ha) des superficies cultivées au Québec;
- > Les entreprises agricoles regroupaient **30 %** (573 103 unités animales (u.a.)) du cheptel québécois, dont 219 386 u.a. en production laitière (38 % du cheptel québécois) et 200 954 u.a. en production porcine (27 % du cheptel du québécois). Pour l'année 2013-2014, les entreprises agricoles regroupaient 21 % (411 418 u.a.) du cheptel québécois;
- > Pour l'année 2014-2015, **132** entreprises agricoles qui possèdent une certification biologique pour leurs productions végétales et **38** qui sont en transition ont bénéficié du PSC – domaine agroenvironnement. Depuis avril 2013, c'est un total de 355 entreprises agricoles possédant une certification ou étant en transition qui ont bénéficié du PSC – domaine agroenvironnement.

Interventions du PSC – domaine agroenvironnement

- > Deux mille quatre cent sept (**2 407**) entreprises agricoles ont fait réaliser leur PAA en cette deuxième année du PSC – domaine agroenvironnement et **2 238** ont fait faire une mise à jour du plan d'action de leur PAA. En 2013-2014, 3 883 entreprises agricoles avaient fait réaliser leur PAA pour un total de 6 290 depuis avril 2013;
- > Quatre mille cinq cent soixante-dix-neuf (**4 579**) entreprises soit 82 % des 5 577 qui ont bénéficié du programme en 2014-2015 ont reçu de l'aide financière pour de l'accompagnement et du suivi incluant la réalisation d'évaluations détaillées et ciblées. C'est 1 512 entreprises agricoles de plus qu'en 2013-2014, alors que 79 % des entreprises avait reçu de l'aide financière pour l'accompagnement;
- > En 2014-2015, les entreprises ont reçu **42 748** heures de services-conseils subventionnées, soit une moyenne de **9,3 heures** par entreprise. En 2013-2014, les entreprises en avaient reçu 30 541 heures, une moyenne de 10,0 heures par entreprise;
- > Les producteurs agricoles ont principalement été accompagnés dans le domaine de la santé et de la conservation des sols, c'est-à-dire en choisissant des actions telles que l'amélioration de la gestion des prairies, la réduction de la compaction des sols, l'utilisation du travail réduit du sol, l'utilisation des cultures de couverture, etc. Trois mille sept cent quatre-vingt-dix (**3 790**) entreprises agricoles ont reçu 24 951 heures d'accompagnement dans cette thématique pour une moyenne de **6,6 heures** d'accompagnement par producteur. En 2013-2014, 2 731 entreprises agricoles avaient reçu 22 654 heures d'accompagnement dans cette thématique pour une moyenne de 8,3 heures d'accompagnement par producteur;
- > Quatre-vingt-cinq mille cent quatre-vingt-quinze (**85 195**) actions ont été planifiées dans les plans d'action des PAA de 5 577 entreprises agricoles. En 2013-2014, 57 168

actions avaient été planifiées par 3 861 entreprises agricoles. Parmi ces actions en 2014-2015 :

- 34 039 actions du PSC – domaine agroenvironnement ont été planifiées par 5 426 entreprises agricoles, dont 19 980 en santé et conservation des sols;
- 5 834 actions du programme Prime-Vert ont été planifiées par 2 515 entreprises;
- 45 322 actions non subventionnées ont été planifiées par 5 395 entreprises.

Faits saillants | Contenu des PAA 2014-2015

Les PAA réalisés en 2013-2014 et ceux réalisés en 2014-2015 sont deux groupes d'entreprises différentes mais la comparaison du contenu des PAA entre ces deux cohortes présente peu de différences. Toutefois, il semble que les entreprises de la cohorte 2014-2015 présentent généralement moins de problématiques environnementales que la cohorte 2013-2014. De plus, la cohorte 2014-2015 semble faire une utilisation moindre des pratiques d'agriculture durable. Quelques comparaisons sont présentées dans les faits saillants pour mettre en lumière les écarts notables entre les deux cohortes.

Gestion des matières fertilisantes

- > Les producteurs agricoles qui gèrent des déjections animales déclarent épandre **56 %** de leur volume en pré-semis de cultures annuelles. Ils précisent incorporer **60 %** de leur volume de déjections animales en moins de 24 heures;
- > Pour la dernière saison, les entreprises agricoles ont épandu des quantités moyennes d'engrais minéraux de **46 kg/ha en azote, 15 kg/ha en phosphore et 16 kg/ha en potassium**;
- > Soixante-dix-huit pourcent (**78 %**) des entreprises agricoles qui utilisent de l'engrais à prédominance azotée fractionnent les applications dans certaines cultures.

Santé et conservation des sols

- > Trente-neuf pour cent (**39 %**) des producteurs agricoles observent des champs qui, même dans les années favorables, donnent des rendements insatisfaisants de façon récurrente. La cohorte 2013-2014 présentait un taux de 44 %;
- > Quarante-six pour cent (**46 %**) des producteurs agricoles observent la présence de flaques d'eau persistantes ou des zones où le sol est humide en permanence. De ceux-ci, **90 %** déclarent que ces phénomènes ont des incidences sur le rendement;
- > Cinquante-quatre (**54 %**) des producteurs agricoles observent la présence de cuvettes ou de dépressions. De ceux-ci, **87 %** disent que ces événements ont des incidences sur le rendement. En 2013-2014, 57 % des producteurs agricoles qui ont complété leur PAA observaient la présence de cuvettes ou de dépressions et 89 % disait que ces événements ont des incidences sur le rendement;
- > Les producteurs agricoles déclarent que **66 %** de leurs superficies cultivées possèdent un couvert végétal en hiver. La cohorte 2013-2014 présentait un taux de 69 %;
- > Quatre-vingt pour cent (**80 %**) des producteurs agricoles déclarent faire des rotations de cultures. Pour l'année 2013-2014 c'est 84 % qui déclareraient faire des rotations;
- > Soixante-cinq pour cent (**65 %**) des superficies travaillées, soit 118 785 ha, le sont à l'aide de pratiques culturales de conservation telles que le travail réduit du sol, le semis direct et la culture sur billons permanents. De ces superficies, 32 554 ha sont en semis direct, soit **17 %** des superficies travaillées.

Gestion de l'eau

- > Quatre-vingt-dix-huit pour cent (98 %) des producteurs agricoles déclarent ne pas cultiver dans la bande riveraine définie par le MDDELCC ou par un règlement municipal;
- > Quatre-vingt-dix-sept pour cent (97 %) des producteurs agricoles déclarent maintenir une aire de protection immédiate d'au moins 30 mètres autour de chaque puits d'alimentation en eau potable. De plus, 54 % déclarent que l'emplacement de chacun des puits est adéquatement marqué sur le terrain et 82 % déclarent que les puits sont tous indiqués sur leur plan de ferme;
- > La totalité (100 %) des producteurs agricoles qui ont des parcelles qui recoupent des aires de protection bactériologique ou virologique connues par les municipalités ou par eux-mêmes affirment appliquer les normes d'épandage des matières fertilisantes du Règlement sur le captage des eaux souterraines.

Phytoprotection

- > Les producteurs agricoles déclarent qu'une moyenne de 75 % des superficies qu'ils exploitent en culture annuelle fait l'objet de dépistage pour les mauvaises herbes, 45 % pour les maladies et 45 % pour les insectes. Les producteurs agricoles de la cohorte 2013-2014 déclaraient qu'une moyenne de 79 % des superficies en culture annuelle fait l'objet de dépistage pour les mauvaises herbes;
- > Quatre-vingt-sept pour cent (87 %) des producteurs déclarent utiliser toujours ou la plupart du temps des cultivars résistants aux insectes et aux maladies lorsque le choix le permet;
- > Quarante-sept pour cent (47 %) disent se servir, toujours ou la plupart du temps, de l'information en provenance du Réseau d'avertissements phytosanitaires (RAP) et 28 % disent se servir, toujours ou la plupart du temps de l'information en provenance de SAgE pesticides;
- > Quatre-vingt-treize pour cent (93 %) des producteurs agricoles déclarent que les pesticides appliqués le sont habituellement tôt le matin ou en fin de journée.

